

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michèle Turcotte	Maire	10 291	6 854	5 541	2 770
François Jolin	Conseiller	3 430	1 595		
Michel Bissonnette	Conseiller	3 430	1 595		
Jean-Pierre Lavoie	Conseiller	3 430	1 595		
Vincent Jarry	Maire suppléant	3 691	1 735	166	84
Bernard Gravel	Conseiller	3 430	1 735		
Jocelyne Veilleux	Conseiller	3 430	1 735		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).